

# Arnaque au RGPD : vos données personnelles en danger

## GDPR

### Situation

Vous êtes une entreprise et vous avez reçu une lettre ou un e-mail vous invitant à faire un paiement à une organisation inconnue qui serait responsable de l'application du règlement général sur la protection des données (RGPD).

### Risque

Ce message est probablement une tentative d'arnaque afin de vous extorquer de l'argent ou de vous voler vos données bancaires et professionnelles.

En aucun cas, une instance officielle telle que l'Union européenne p. ex., ne demande de communiquer des mots de passe ou des données bancaires ou personnelles par e-mail, par SMS ou par téléphone.

### Conseil

De tels courriers ou e-mails ont un caractère très professionnel mais leur apparence officielle (logo de l'Union européenne, message en anglais, etc.) ne doit pas vous influencer.

Soyez extrêmement vigilant et vérifiez toujours de qui émane le message.

En aucun cas, ne communiquez des données confidentielles de votre entreprise. Et n'oubliez pas de sensibiliser tout votre personnel à une possible tentative d'escroquerie de ce genre.

### Tombé dans le piège ?

Prenez contact avec votre banque.

Déposez plainte auprès de la police locale.

Signalez la fraude sur [pointdecontact.belgique.be](http://pointdecontact.belgique.be)